

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du jeudi 19 mars 2015

Le jeudi 19 mars 2015, le Collège de l'Hadopi est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, sis au 4, rue du Texel dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, sur convocation de la Présidente.

Sont présents les membres du Collège suivants: Marie-Françoise MARAIS (Présidente), Jean BERBINAU, Elisabeth CREDEVILLE, Alain LEQUEUX, Didier MATHUS, Christian PHELINE, Denis RAPONE, Bernard TRANCHAND.

ORDRE DU JOUR

Introduction de la Présidente; Compte financier; Audition de l'Hadopi par la mission d'information sur le bilan et perspectives de trente ans de copie privée; Contrefaçon en ligne: plan d'action de Fleur Pellerin; Avis copie privée des programmes audiovisuels: suites à donner; Autre points: Marchés publics; Approbation du relevé de conclusion de la séance du 26 février 2015.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

Introduction de la Présidente – Contrefaçon en ligne plan d'action de Fleur Pellerin: La Présidente informe les membres du Collège de la signature le 23 mars d'une charte qui vise à assécher les sites illicites des ressources publicitaires. Les membres du Collège échangent sur le concours que l'Hadopi pourrait apporter au plan d'action mis en place par le Ministère contre la contrefaçon en ligne au vu notamment de son expérience en matière de protection des droits. Il est ainsi convenu que la Présidente adresse un courrier à la ministre de la Culture et de la Communication pour faire état de son concours éventuel et, plus généralement, de ses projets en cours en matière de protection des droits; il s'agit en particulier, sur la base d'un diagnostic partagé avec la Commission de protection des droits, de la réalisation d'un bilan de la procédure de réponse graduée et de la proposition d'éventuelles améliorations tenant compte de l'évolution des usages.

Compte financier: l'agent comptable présente le compte financier. Le Collège échange puis arrête le compte financier et l'affectation du résultat.

Audition de l'Hadopi par la mission d'information sur le bilan et perspectives de trente ans de copie privée: Les membres du Collège échangent sur la position de l'Hadopi.

Avis copie privée programmes audiovisuels : les membres du Collège échangent sur les suites à donner à l'avis relatif à la copie privée des programmes audiovisuels. Il est convenu de contacter les principaux distributeurs de services audiovisuels afin effectuer un tour horizon des principales

démarches effectuées par les distributeurs de télévision payante dans la mise en œuvre de l'avis de l'Hadopi.

Marchés publics : Les membres du Collège donnent un avis favorable à la passation de marchés de services informatiques.

Relevés de conclusions: Les membres du Collège approuvent le relevé de conclusions de la séance du Collège du 26 février 2015.

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Collège adopte une (1) délibération portant adoption du compte financier 2014 de la Haute Autorité et affectation du résultat 2014

Le 19 mars 2015,

La Présidente de l'Hadopi,

Marie-Françoise MARAIS

